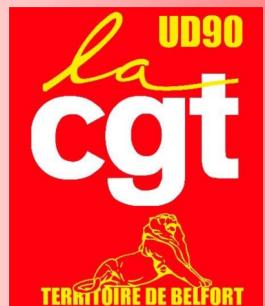




TERRITOIRE DE BELFORT



La CGT est née le 23 septembre 1895 au congrès constitutif de Limoges. 28 fédérations d'industries et de métiers, 18 Bourses du travail et 126 syndicats étaient présents à ce congrès avec pour ambition la réunion de deux pratiques du syndicalisme : le syndicalisme catégoriel et de métier et le syndicalisme interprofessionnel et territorial.

Si son histoire est jalonnée de moments glorieux tels que les grèves de 1936, l'action dans la Résistance, les mouvements de 1968 ou de 1995, elle ne peut pas être minimiser. En effet, si certains combats et d'illustres personnalités y tiennent une place majeure, l'histoire de la CGT est aussi le fruit d'une multitude d'actions dans les entreprises, les localités et les professions.

C'est pourquoi cette exposition porte le regard sur le terrain, braque le projecteur sur des luttes qui ont fait émerger les syndiqués·es qui les ont menées, ces "héroïnes et héros" du quotidien, ces militant·es que l'on pourrait dire "ordinaires", qui ont pourtant conduit des luttes sortant de l'ordinaire, qui se sont engagés·es avec cette conviction chevillée au corps : la visée de transformation sociale comme la réponse aux besoins immédiats des salariés·es nécessitent d'agir en rassemblant au sein d'une organisation.

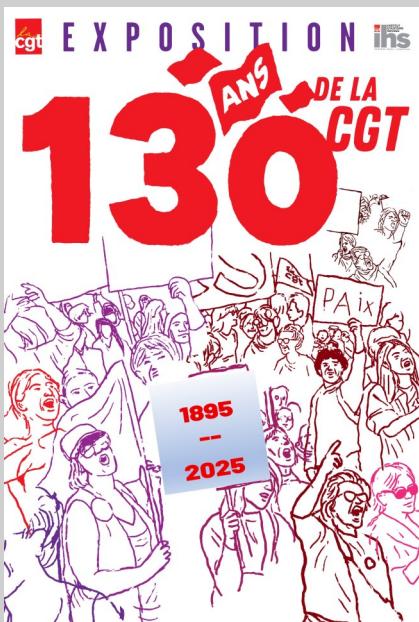
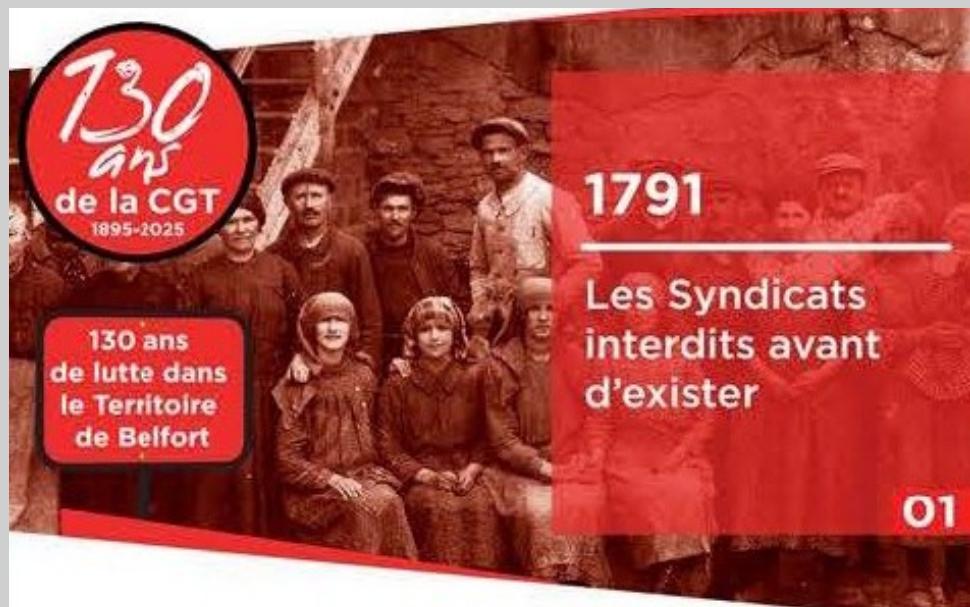
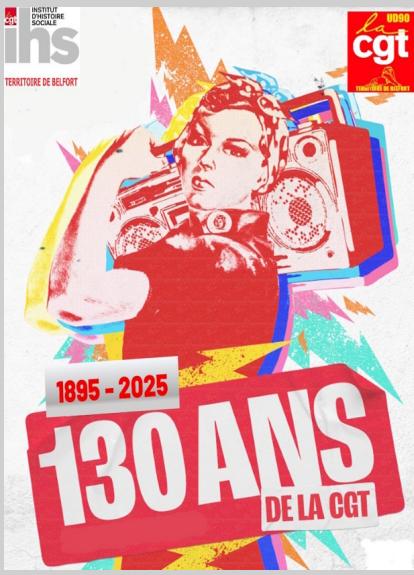
Les luttes mises en exergue dans cette exposition sont issues des archives départementales et des archives de l'Union Départementale du Territoire de Belfort. Les syndiqués·es d'aujourd'hui pourront ainsi constater que depuis 1895, c'est l'engagement de femmes et d'hommes à leur image qui

a permis à la CGT de ne perdre ni sa visée, ni ses valeurs, ni ses couleurs.

Ces luttes locales de terrain ont depuis cent trente ans irrigué la société et ancré la CGT dans notre histoire commune. Cette exposition permet de faire connaître notre travail mais aussi de donner de la visibilité au monde du travail, peu valorisé alors qu'il est un acteur essentiel de la vie économique, sociale, culturelle. Aucun engagement n'est négligeable, chacun peut contribuer au progrès social. Il n'y a pas de petite lutte, même si la "grande Histoire" ne retient que le Front populaire, la Résistance, Mai 68 ou Décembre 95 et quelques personnalités marquantes. L'histoire sociale et syndicale s'inscrit dans les pas de celles et ceux qui ont bâti le mouvement syndical. Avec le recul de l'Histoire, on saisit mieux son fonctionnement et ses enjeux. C'est important de comprendre les échecs, les victoires, de s'appuyer sur ces expériences. Les salariés·es d'aujourd'hui peuvent trouver dans l'analyse des mobilisations passées des réponses à leurs questionnements d'aujourd'hui.

L'IHS du Territoire de Belfort aspire à sensibiliser et à conseiller nombre d'organisations, à faire connaître notre démarche. C'est un travail considérable mais indispensable pour que ce passé reste vivant et utile à tous : **archiver, c'est militer !**

La CGT a 130 ans, c'est **130 ans de luttes, mais aussi de fraternité, de sororité, de camaraderie...** et de fêtes ! Et vive les 130 prochaines années !



Deux ans après la Révolution, l'Assemblée constituante adopte la loi Le Chapelier (14 juin 1791), interdisant toute association d'ouvriers, artisans ou commerçants d'un même métier.

Sous prétexte d'abolir les «corporations», la liberté d'association est bannie : pas de réunions, pas de représentants, pas de délibérations collectives.

En théorie, patrons et ouvriers sont «égaux» en droit. En réalité, l'ouvrier, isolé, n'a que sa force de travail à louer, et la concurrence entre travailleurs affaiblit sa position.

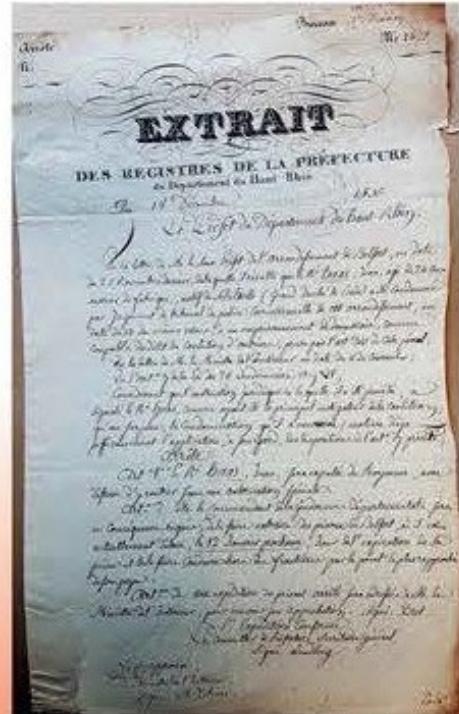
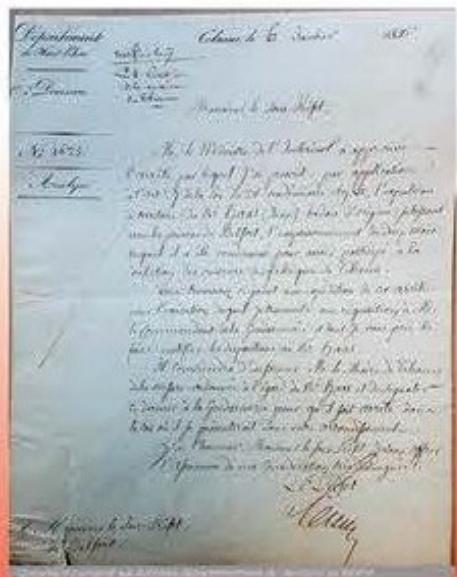
Toute entente, perçue comme une menace pour les employeurs, est réprimée.

Paradoxalement, l'article 2 de la loi, en énumérant les interdits, décrit ce qui deviendra la définition du syndicat : représentation collective, organisation, décisions communes. C'est ainsi que la loi Le Chapelier peut être vue comme l'«acte de naissance» juridique... du syndicalisme qu'elle voulait empêcher.

À Belfort, premières traces du mouvement ouvrier :

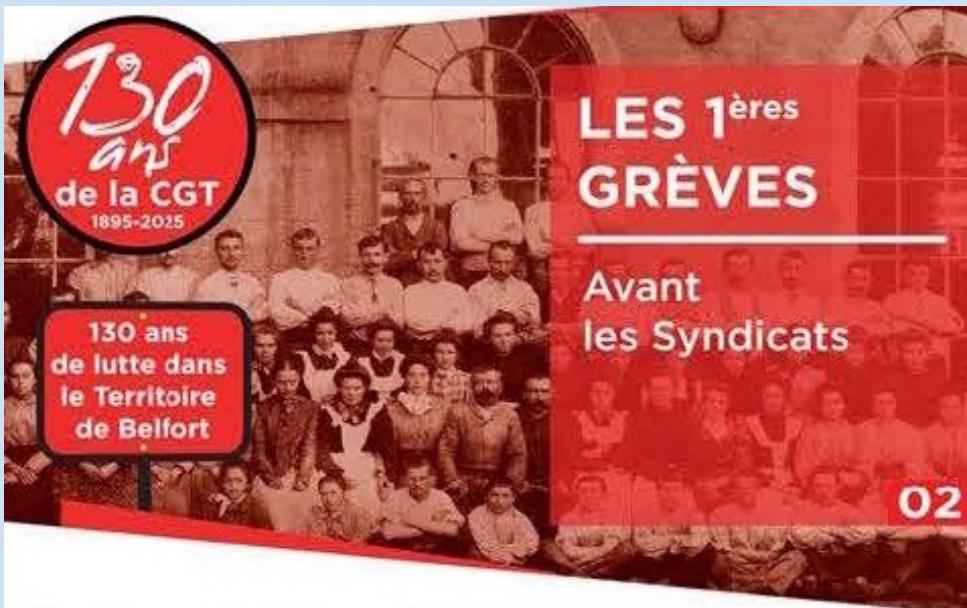
En 1835, Jean Haas, ouvrier à la filature de Thann, est arrêté comme «instigateur» d'une coalition de quelques jours. Il écope de deux mois de prison à Belfort (Belfort étant le chef-lieu de l'arrondissement du Haut-Rhin englobant les vallées de Masevaux et de Thann) puis est expulsé vers le Grand-Duché de Bade dont il est originaire.

Un autre ouvrier, Ferdinand Bizier, est arrêté pour avoir crié «Vive la République» sous la monarchie de Louis-Philippe. Les documents sont approuvés par le ministre de l'Intérieur... Adolphe Thiers, futur massacreur de la Commune.



Pour en savoir plus
ihscgt90.wixsite.com





Premières contestations en 1844 à l'usine Japy de Beaucourt.

À l'usine Japy de Beaucourt, un simple départ anticipé d'un ouvrier de son poste de travail entraîne amende ; une bagarre et arrestations s'en suivent. Deux ouvriers sont emprisonnés, un troisième lourdement sanctionné.

Dès 1859, d'autres mouvements éclatent :

- 1859 : 100 grévistes marchent de Badevel à Beaucourt
- 1861 : 14 jours de grève pour les pivotiers beaucourtois
- 1861 : pétition envoyée à l'Empereur
- 1862 : 18 grévistes à Beaucourt
- 1866 : 86 ouvriers cessent le travail

8 juillet 1863 - Lepuix-Gy : Tissage Boigeol

Dans cette usine textile de 230 personnes, une centaine de grévistes réclame une augmentation de salaire ou du meilleur coton.

Réponse du patron : licenciements massifs, pour « montrer qu'il peut se passer d'eux ».

Des luttes encore isolées

Ces conflits, courts et durement réprimés, révèlent un changement :

- Les ouvriers osent défier la loi qui interdit encore les coalitions
- Les patrons baissent les salaires sous prétexte de concurrence
- Les caisses de prévoyance, présentées comme protectrices, excluent souvent ceux qui en auraient le plus besoin

1870 : un mouvement d'ampleur

En juillet, près de 40 000 grévistes dans le Haut-Rhin réclament :

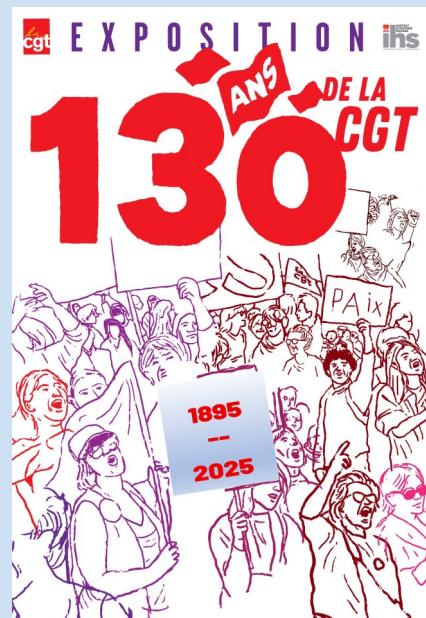
- La journée de travail limitée à 10 heures
- Des augmentations de salaire
- La liberté de réunion

Si le mouvement ne touche pas l'arrondissement de Belfort.....il annonce l'essor du mouvement ouvrier.

La déclaration de guerre à la Prusse (19 juillet 1870) met fin aux grèves.

Héritage

Ces grèves pionnières, même sporadiques, posent les bases d'une conscience ouvrière qui s'affirmera pleinement avec la naissance des syndicats, après 1884.





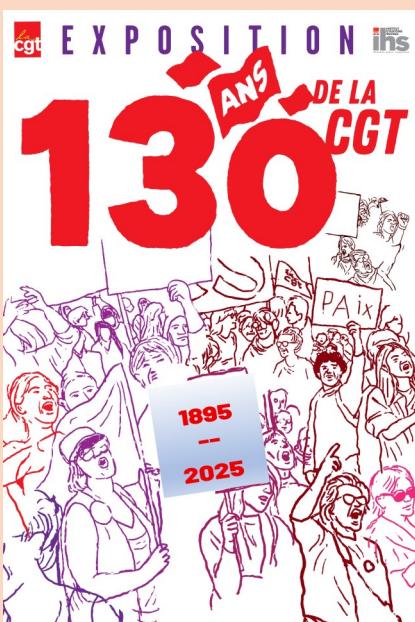
130 ans de la CGT 1895-2025

130 ans de lutte dans le Territoire de Belfort

NAISSANCE

Et multiplication des Syndicats

03



1864 - Le droit de grève

En pleine révolution industrielle, Napoléon III fait partiellement abroger la loi Le Chapelier. Le droit de grève est reconnu... mais sous conditions strictes. Les syndicats commencent à se multiplier, sans être encore légaux. Ce n'est qu'en 1884, avec la loi Waldeck-Rousseau, qu'ils obtiennent leur reconnaissance.

1883 - Le premier syndicat à Belfort

Le 8 décembre 1883, deux typographes du journal La Frontière, Charles Waeltelé et Émile Py (13 ans, apprenti), créent la Société des typographes, lithographes et relieurs, affiliée à la Fédération française du Livre. Cette naissance, trois mois avant la loi Waldeck-Rousseau, surprend : les grandes usines locales comptent déjà des centaines d'ouvriers, mais c'est la petite imprimerie radicale (moins de 20 salariés) qui ouvre la voie. Objectif : permettre au parti radical de peser sur les futures créations de syndicats face à l'essor des militants socialistes.

1895 - Naissance de la CGT

En septembre 1895, 28 fédérations, 18 Bourses du Travail et 126 syndicats créent la Confédération Générale du Travail à Limoges. L'événement a peu d'écho immédiat dans la classe ouvrière locale.

1898-1899 - L'explosion syndicale

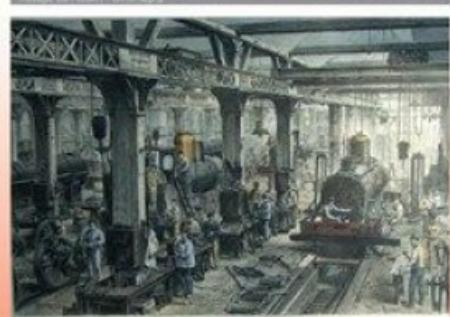
Sous l'impulsion d'un coiffeur, Georges Dreyfus, (adhérant au parti socialiste révolutionnaire), six syndicats voient le jour début 1899 dans le périmètre géographique de ce qui sera le Territoire de Belfort à partir de 1922 :

- **Beaucourt** : Chambre syndicale des ouvriers horlogers (sous l'impulsion de Pierre Bierry habitant Badevel). Les patrons répliquent par un syndicat concurrent de mouleurs.
- **Belfort** : Syndicat des métallurgistes (SACM, Valdoie, Vermot) – il compterait jusqu'à 1 800 adhérents.
- **Belfort** : Syndicat des ouvriers textiles sous l'impulsion de Werlings (Belfort, Danjoutin, Bavilliers, Valdoie). Les grévistes des filatures Koechlin y adhèrent en mai 1899.
- **Belfort** : Syndicat des maçons (50 membres) et Syndicat des plâtriers (50 membres) qui mènera une grève victorieuse en juin 1899.



Bilan de 1899

En quelques mois, le nombre de syndicats passe de 6 à 18 dans le bassin Belfort-Montbéliard, regroupant 4 000 syndiqués. Une véritable naissance du mouvement ouvrier organisé dans la région.



Pour en savoir plus :
ihsctg90.wixsite.com





La période 1893-1896

Les grèves se multiplient, souvent sans syndicat.

- 1893 - Lepuix-Gy** : Les mineurs se mobilisent contre l'allongement de la journée de travail de 8h à 10h. Mais la grève n'aboutit pas au maintien du temps de travail.
- 1894 - Belfort** : les ferblantiers, première grève menée par un syndicat qui aboutira à une transaction favorable aux travailleurs.
- 1895-1896** : dix grèves (trois dans la métallurgie, six dans le textile et une chapellerie) dont deux vont aboutir alors qu'il n'y a pas de syndicats créés.

D'autres grèves suivront en 1897-1898 telles que :

- 1897 - Belfort** : les menuisiers et charpentiers s'organisent en syndicat et obtiennent la journée de 10 h et la hausse des salaires.
- 1897 - Lepuix-Gy** : 28 jours de grève contre la baisse de salaires, sans succès complet.
- 1898 - Auxelles-Haut** : victoire partielle sur les salaires et la cadence de travail.
- 1898 - Rougegoutte** : grève des tisseurs de l'usine Hartmann et fils qui emploie 578 ouvriers dont 236 femmes ; il y aura fermeture puis réouverture avec améliorations des conditions de travail.

L'année charnière 1899

Multiplication des conflits :

- Lepuix-Gy (Tissage Briot)** : grève du 28 janvier au 8 février 1899 de 120 tisseurs et 45 tisseuses qui aboutit favorablement sur les revendications comme l'affichage des tarifs dans les ateliers, et que des indemnités soit versées lors des jours chômés faute de travail, que les amendes pour malfaçon n'entraînent pas la perte des primes.
- Lepuix-Gy (Filiature de la Fonderie)** : les fileurs en grève du 28 janvier au 16 février 1899 obtiennent un accord prévoyant des hausses de salaires, la réforme du pesage des trames et le renvoi du peseur.



- Auxelles-Bas (tissage Warnod-Boigeol)** : les grévistes contestent la baisse de salaires mais les patrons fermeront l'usine et déménageront le matériel à Giromagny ; la reprise se fait aux conditions patronales.
- Belfort (Filatures Koechlin)** : grève du 13 au 21 mai 1899 pour des revendications salariales, la réduction du temps de travail mais sans obtenir gain de cause.
- Belfort (Plâtriers)** : grève du 17 au 20 juin 1899 pour la réduction à 10 h sans baisse de salaire qui aboutit à une victoire.

Naissance d'une conscience de classe

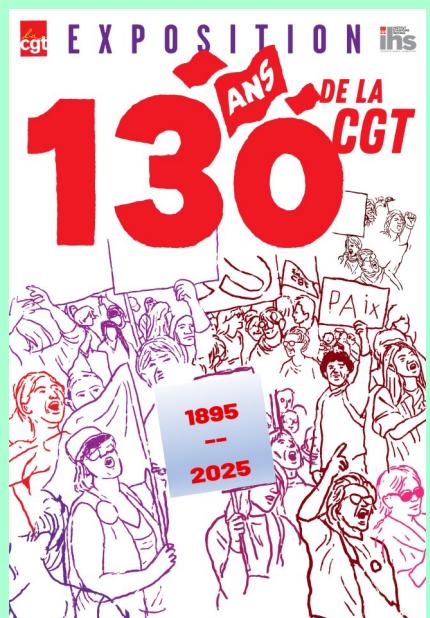
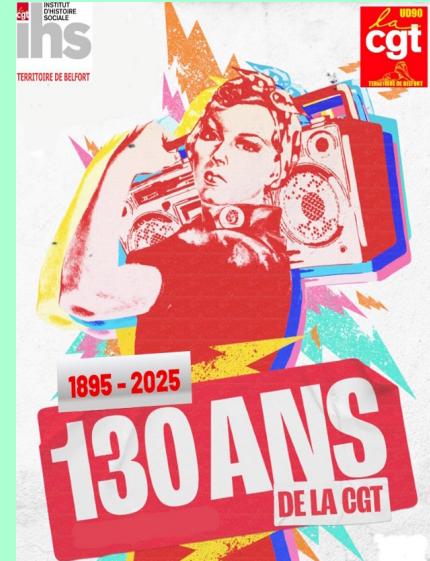
Sur la période 1893-1899, seules 4 grèves reposent sur un syndicat, mais elles marquent une différence : une meilleure organisation pour plus de conquises. Les ouvriers comprennent que :

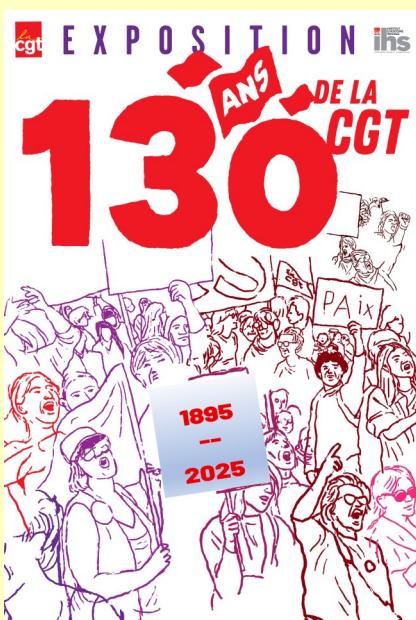
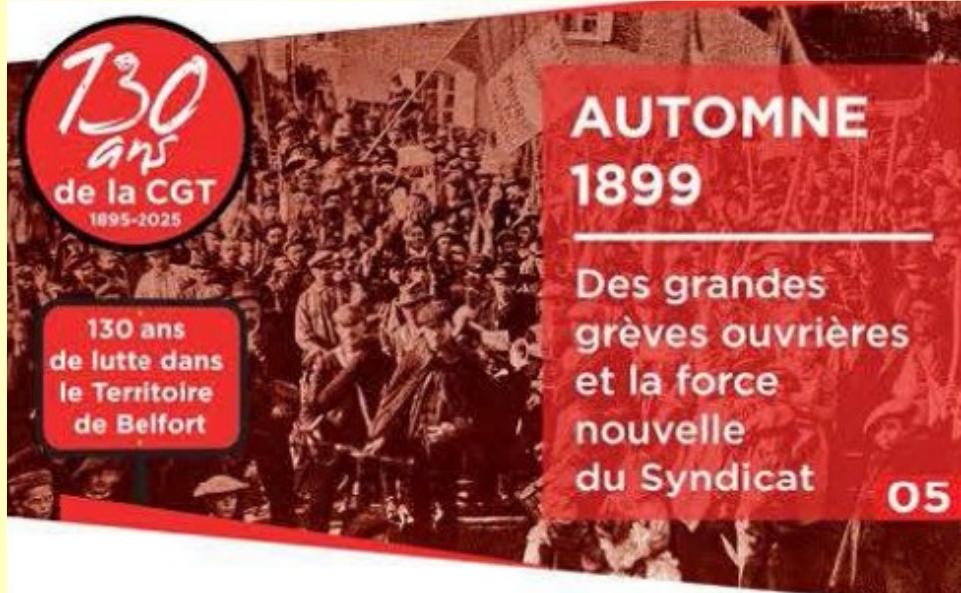
- La pression collective peut faire céder les patrons
- Les victoires locales peuvent inspirer d'autres luttes
- Les échecs préparent les combats futurs

À la fin du XIX^e siècle, la région vit une mutation sociale : les ouvriers passent de la révolte ponctuelle à l'action organisée. Le paternalisme patronal (caisses de secours, magasins) ne suffit plus. Les grèves de cette période préparent le grand mouvement de l'automne 1899.



Pour en savoir plus : ihscgt90.wixsite.com





Peugeot et la SACM : premières victoires

À l'automne 1899, le Pays de Montbéliard et Belfort connaissent un mouvement social d'une ampleur inédite. Tout commence le 26 septembre dans les usines Peugeot, après le renvoi du secrétaire du syndicat de Beaulieu. Très vite, la contestation s'étend : salaires, durée du travail, règlements... Les patrons sont pris de court. Armand Peugeot finit par réintégrer l'ouvrier licencié et, le 5 octobre, la plupart des revendications sont satisfaites.

Le 11 octobre, la grève gagne la Société Alsacienne de Constructions Mécaniques de Belfort (future Alstom) où Linder, le secrétaire du Syndicat a été licencié. Les ouvriers réclament la réintégration de Linder, la suppression des amendes, la journée de 10 heures, la reconnaissance du syndicat et la gestion ouvrière de la caisse de secours. Après une mobilisation massive, un accord signé le 18 octobre donne raison aux grévistes sur de nombreux points.

Japy et Vermot : conflits prolongés.

Dès le 17 octobre, le conflit s'étend aux usines Japy (Dampierre, Fesches, Beaucourt, Badevel, Bart). Face à la répression et à l'intransigeance patronale, les grèves s'essoufflent et se terminent, souvent sans gains pour les ouvriers.

Le 24 octobre, les ouvriers de l'usine Vermot à Châtenois se mettent à leur tour en grève. Ils reprennent début décembre, épuisés, avec de nombreux licenciements.

21-23 novembre «L'exode vers Paris» ... qui ne dépasse pas Belfort.

Moment spectaculaire : le 21 novembre, près de 2 000 grévistes tentent une «marche sur Paris» pour alerter l'opinion publique. Encadrés par gendarmes et hussards, drapeaux et clairons en tête, ils n'iront pas plus loin que Belfort, bloqués par l'armée.

Deux nuits sont passées dehors dans le froid, ponctuées de chants révolutionnaires. L'arrestation de leurs leaders et l'absence de concessions patronales marquent la fin de l'élan.

La force nouvelle du syndicalisme

Ces grèves révèlent la force nouvelle du syndicalisme ouvrier local et l'ampleur des solidarités mises en place : caisses de secours, soutien des agriculteurs, souscriptions publiques....

Mais elles montrent aussi la fermeté patronale et la répression qui freinent les avancées sociales. L'automne 1899 reste une date fondatrice de la mémoire ouvrière régionale.

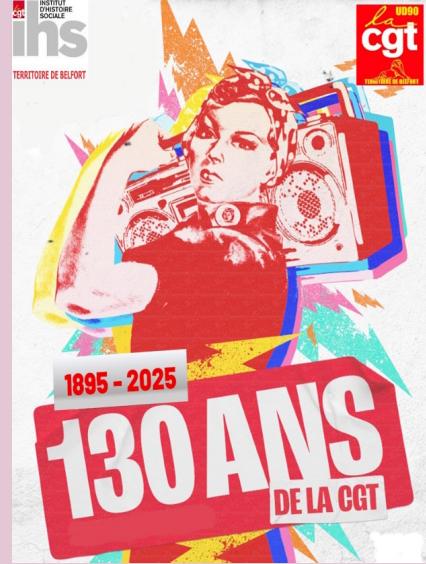


130 ANS DE LUTTES, 130 ANS DE CONQUÈTES SOCIALES!



Pour en savoir plus
ihscgt90.wixsite.com





1920 est une année marquante dans l'histoire du mouvement ouvrier belfortain. La Cité du Lion connaît, en ce lendemain de guerre, des grèves longues et tragiques.

A l'origine, un mécontentement général des salariés dû à la forte hausse du coût de la vie et à la mauvaise volonté des patrons à appliquer la nouvelle loi de la journée de 8 heures.

Début 1920, la situation s'aggrave par rapport à l'été 1919 :

- augmentation de 30 % des prix pour les produits de première nécessité et alimentation
 - augmentation de 50 à 150 % pour les produits d'entretien et d'habillement

Chevalme, le secrétaire de l'UD CGT, multiplie les assemblées dans les usines de la Métallurgie. A Belfort, Châtenois, Danjoutin, Grandvillars, toutes les mains se lèvent pour la journée de 8 heures et les salaires.

Le 3 mars, les 600 ouvriers de Vermot à Châtenois cessent le travail. Ils sont suivis par ceux des Ets Peugeot d'Audincourt et de Sochaux. Le 6 mars, les Forges d'Audincourt se joignent au mouvement.

Le 11 mars, toutes les usines métallurgiques de la région, soit plus de 50 000 ouvriers, sont en grève :

Territoire de Belfort : Belfort (SACM), Valdoie (Chaudel-Page), Danjoutin (Stein), Châtenois (Ver-mot), Beaucourt (Japy), Grandvillars, Morvillars, Méziré (Viellard).

Doubs : Audincourt, Seloncourt, Sochaux, Lure, Valdahon, Hérimoncourt, (Peugeot)

L'isle sur le Doubs, Fesches, Voujaucourt

Haute-Saône : Ronchamp et Champagney.
Dans toutes ces usines, l'arrêt est total.
Pour le Territoire de Belfort, les services préfectoraux comptent 15 ouvriers à la SACM et 5 (dont deux chefs d'atelier) chez Stein, mais sur-

LE SORT EN EST JETÉ !

Depuis jeudi matin, plus de 50 000 ouvrières, sûres de leur force, comme de leur droit, ont déserté l'atelier et attendent que le patronat leur dise leur donner un salaire qui leur permette de vivre décemment.

Les militants syndicalistes ont tout trahi; à chaque réprise des négociations ils se sont heurtés à la même infrossabilité. Ils ne renonçaient plus aux ouvriers pour défendre leur cause qu'au

A l'assaut de la réunion de la Bourse du Travail, mardi dernier, les secrétaires des 40 syndicats représentés ont déclaré que leurs camarades étaient résolus à la grève, et ils en ont fixé le date - mai.

Centrales! Dans cette lutte nous devons qu'au vous a déclarés vous
dans pour sois, cette action, c'est qu'un épisode de la grande
guerre qui se passe. Regardez l'Yonne combien depuis les dernières
semaines bouillante du Nord est silencieuse, les armées des milliers
d'hommes de la même région ne croisent les bras, les braves
soldats des Provinces ont lâché la hache, partout, partout, de
la Nord, de l'Est à l'Ouest, pour vivre, les ouvriers, vos révoltes
sont gagnées.

Centrales! Restez calmes, restez froids, restez confiants, et vous
remporterez. A ceux qui vous menacent ce qui vous vaillent, dites
que pour vaincre peut-être, ou la force sera au service de la justice!



Cette grève de 1920, dans son ampleur et sa durée, est la plus importante que la région n'ait jamais connue. Dans le Territoire de Belfort, elle touche plus de 12 000 familles.

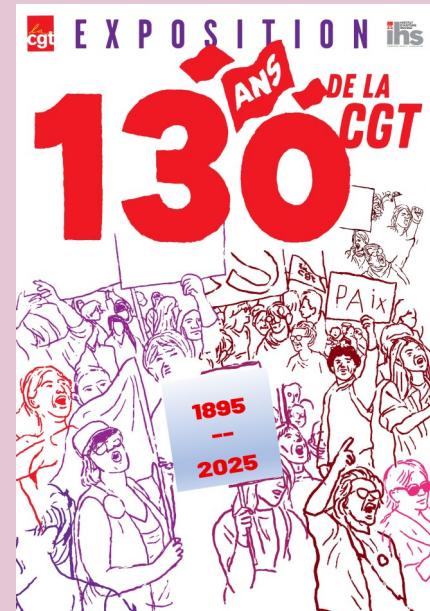
Elle dure plus de quatre semaines, cinq même, à la SACM et chez Viillard.

Mardi 6 avril, les condamnes tuent un mort et cinq blessés, le mardi 6 avril.

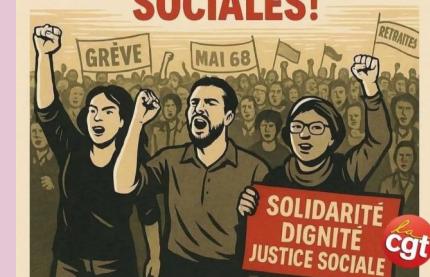
festants. L'ouvrier HEIM est tué



Pour en savoir plus :
ihscgt90.wixsite.com



130 ANS DE LUTTES, 130 ANS DE CONQUÈTES SOCIALES!

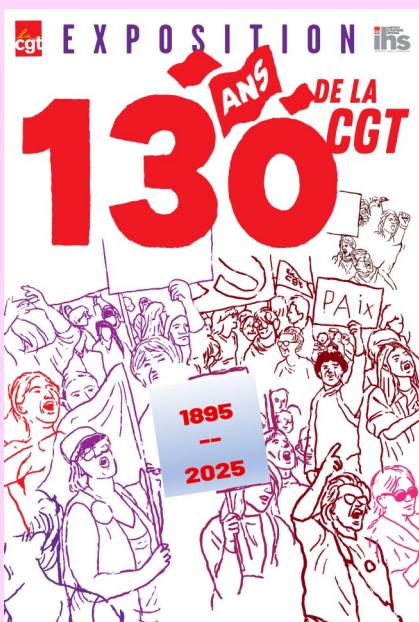




De 1921 à 1936 deux confédérations se réclament de la CGT

- **La CGTU** : Confédération Générale du Travail Unitaire, dont il est usage de désigner ses syndicats et militants par le vocable d'«unitaires». En font partie les adhérents au Parti Communiste. Dirigeant : Benoît Frachon

- **La CGT** : Confédération Générale du Travail, dont il est usage de désigner ses syndicats et militants par le vocable de «confédérés», ou de «lafayettistes», en référence à l'emplacement de son siège, rue Lafayette à Paris. En font partie les adhérents au Parti Socialiste (SFIO). Dirigeant : Léon Jouhaux



En janvier 1930 des grèves pour les salaires ont lieu dans les entreprises du département. Ces mouvements sont animés par les militants de la CGTU.

Le 13 janvier, 2 500 ouvriers de l'ex SACM, devenue Alsthom sont réunis à la brasserie Georges à Belfort. Des cahiers de revendications sont élaborés et, pour les soumettre à la direction, des délégués sont désignés.

Le 19 janvier, au prétexte que ces délégués ne sont pas élus dans le cadre d'une institution officielle, la direction refuse de les recevoir. Il s'ensuit une **série de grèves «perliées»** qui paralyse la production les 19 et 20 janvier.

Pour mettre fin à l'agitation, la direction ferme l'usine le **21 janvier**. C'est le lock-out.

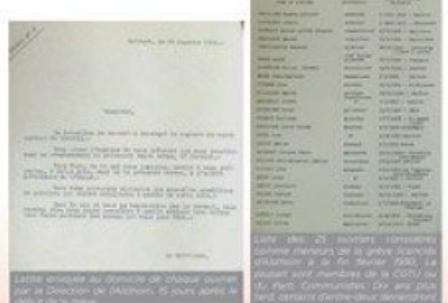
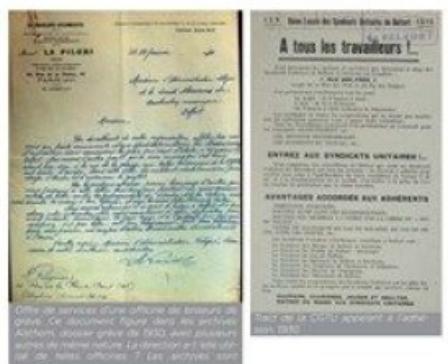
Début février, le conflit devient politique.

Tardieu, député de Belfort, est devenu président du Conseil (premier ministre). Les députés communistes l'accusent d'être le soutien du patronat. Tardieu et le gouvernement répondent que la grève belfortaine est un complot ourdit par le PC.

Une manifestation de grévistes est organisée à Belfort le **9 février** avec la présence du député dirigeant du PC, Marcel Cachin. Le préfet interdit la manifestation et mobilise la garde mobile. Bravant l'interdiction, des milliers de belfortains se rendent à la gare pour accueillir Cachin et un défilé s'improvise en ville.

Des heurts avec les forces de l'ordre font plusieurs blessés.

Du 10 au 15 février, la grève s'effiloche et le 16, le Comité de grève appelle à la reprise du travail.



	Nombre	Primes	Rebours	Salaire
Pendant 24 heures, jusqu'à 2h du matin de la grève.....	7000	400	300	5,700
Pendant 12 hées, jusqu'à 2h.....	8000	320	200	6,100
Pendant 24 heures, jusqu'à 1h.....	1400	200	100	1,700
Pendant 12 hées, jusqu'à 1h.....	600	120	80	800

Decours des grèves fait par la direction d'Alsthom, sur un effectif total de 4700 personnes.

Pour en savoir plus : ihscgt90.wixsite.com





Au plan national, la réunification de la CGT et de la CGTU a lieu en septembre 1935, à Belfort, elle a lieu à la Maison du Peuple le 22 décembre.

Le deuxième tour des élections législatives du 3 mai 1936 voit le triomphe du FRONT POPULAIRE (Parti communiste, Parti socialiste et Parti radical) avec 386 députés sur 608.

Malgré cette majorité, le climat est tendu. Le pays est en partie paralysé par des grèves en province à partir du 11 mai. À l'origine de ces mouvements, le refus de licenciement des ouvriers qui ont chômé le 1^{er} mai. Le 29 mai, le patronat de la métallurgie est contraint d'accepter des négociations.

Les travailleurs obtiennent satisfactions sur le droit syndical, la liberté d'opinion, les délégués du personnel mais les patrons ne concèdent rien sur les salaires. Le gouvernement de Front Populaire n'est pas encore mis en place. Le patronat compte alors sur le gouvernement Serran pour torpiller les négociations. Et le 3 juin, il rompt les pourparlers. La riposte ouvrière est immédiate. Le 2 juin, il y a 2 millions de grévistes. Mais aucun dans le Territoire de Belfort !

Le jour même de la formation du cabinet Blum le 5 juin, le patronat le sollicite pour organiser une négociation avec la CGT qui a lieu le 7 juin à Matignon. Le patronat cède sur les salaires, les conventions collectives, la semaine de 40h et les congés payés.

Au lendemain des accords Matignon, le sentiment est que la victoire n'est pas assurée tant que des mesures concrètes n'auront pas été votées et appliquées.

Le mercredi 10 juin, la filature Boigeol à Giromagny pas réputée pour sa combativité entre en grève.

Le jeudi 11 juin, le conflit gagne Alsthom, le Tissage de la Croix-du-Tilleul, l'usine à gaz, le bâtiment, la voilerie municipale de Belfort, les transports Helminger et le vendredi 12 juin, DMC, Vermon (Châtenois), à Delle, Thécla, UDD, SID, Amstutz, Grandjean-Glantz, la Cotonnière Schwob à Valdole et les transports STABE.

Au total, ce sont plus de 9 000 salariés qui rentrent en lutte.

La semaine suivante, du 15 au 19 juin, 4 000 salariés d'autres entreprises rejoignent le mouvement.



La nouveauté est la grève des salariés du commerce et de l'artisanat.

Du 10 au 30 juin 1936, les quarante grandes entreprises du département sont touchées par une grève quasi générale. Plus de 14 000 salariés sont concernés.

A l'exception de 6 entreprises, la carrière de Lepuix-Gy et 5 petits commerces, la grève s'accompagne d'une occupation. On dort et on vit dans l'usine, on y échange, on espère. On attend le résultat des négociations. Les ateliers sont devenus dortoirs et salles de conférence et sont rangés et nettoyés. Les machines sont entretenues.

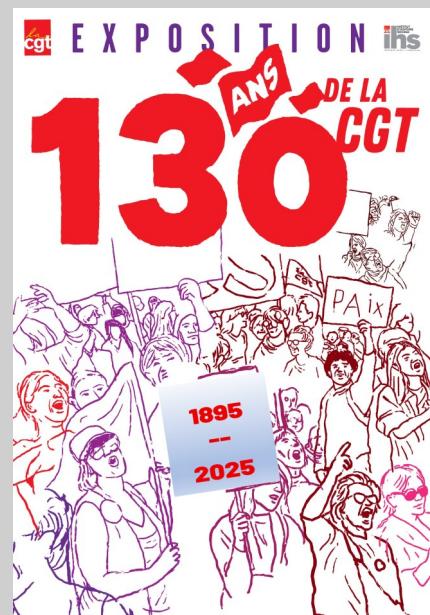
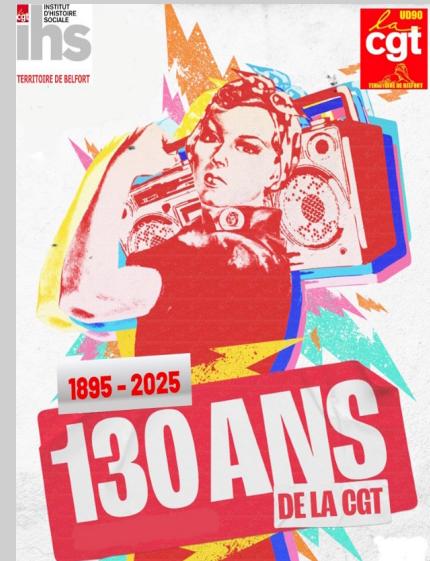
Inédit, ce mouvement de grève est spontané car la majorité n'est pas syndiquée, mais le syndicat est rapidement trouvé. La CGT, qui comptait 1 450 syndiqués fin 1935 dans le département, en revendique 12 500 en septembre 1937, soit dix fois plus.

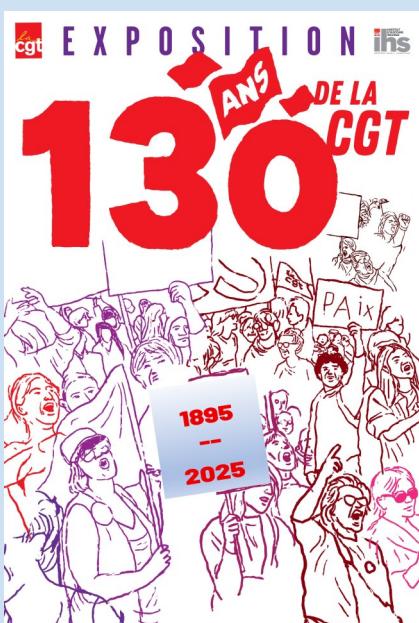
La détermination des travailleurs fait que les conflits sont de courte durée. A Belfort, les deux principales usines, Alsthom et DMC sont occupées trois et quatre jours. A Delle, la menace d'une grève générale suffit à faire céder les directions (SID, UDD, Thécla, Amstutz, Grandjean-Glantz).

Le 30 juin, les grèves sont terminées. Les accords signés s'inspirent des accords Matignon : semaine de 40 heures, congés payés, augmentation des salaires, rédaction de conventions collectives par secteurs d'activités.



Pour en savoir plus : ihscgt130.wixsite.com





Installée après la guerre de 1870, Dollfus-Mieg et Compagnie, DMC, est la plus importante usine textile du département. Or, le 29 février 1960, elle ferme ses portes.

Coup dur pour l'emploi, l'inquiétude se dissipe par l'annonce, en mars 1960, de l'arrivée sur le site DMC d'une usine du groupe Bull.

Fondée en 1930, spécialisée en matériel de bureau, Bull connaît après-guerre une forte croissance : en 1945, 700 personnes sur les usines de Paris et Lyon. Quinze ans plus tard, le groupe en emploie 8 000 réparties dans huit usines.

Face à la croissance des effectifs, le groupe diversifie ses productions et a besoin de locaux. La fermeture de DMC est une opportunité. Les embauches débutent en mars 1960 après la signature de l'acte de reprise. Les premières ouvrières recrutées sont les licenciées de DMC qui mettent leurs compétences au service de la soudure à l'étain.

La progression est rapide : 23 salariés fin mars, 678 fin décembre 1960 et 1 460 fin 1961.

En juillet 1963, la direction annonce le licenciement de 260 ouvriers et une réduction d'horaire pour les autres. Dans l'entreprise, peu de syndicats, ce sont ceux d'Alsthom, qui construisent la riposte. Le 1er juillet, une manifestation de 900 travailleurs de Bull se rend à la préfecture.

Deux jours plus tard, le 3 juillet 1963, à l'appel de la CGT et de la CFDT, 1 500 ouvriers de l'Alsthom, rejoints par les Bull, débrayent pour la défense de l'emploi. La direction de Bull attend que la mobilisation retombe. Durant l'été, elle procède à une réduction d'effectif de 212 personnes au lieu de 260 annoncées. Fin 1964, les effectifs sont retombés à 1 207.

1964-1966, le premier mariage américain. Devenue «Bull General Electric», l'entreprise managée par les américains reste en difficultés. Les licenciements continuent, 300 en 1964, 500 en 1965, et 1 200 « démissions » plus ou moins forcées.

C'est alors que se développe l'activité syndicale.

La CGT soutient les luttes locales et la grève de trois semaines en novembre 1966 menée par

45 ouvriers de l'atelier du Traitement thermique, opposés à la fermeture de leur réfectoire.

1968, le 20 mai : les grèves s'étendent

A 15h, 1 700 employés sur 2 600 quittent le travail et se rendent aux portes de l'usine. Après l'allocution du secrétaire du Syndicat CGT Bernard Corniot, des bulletins de vote sont distribués. Sur les 1 600 suffrages exprimés, 62,5% approuvent les revendications syndicales et se prononcent pour une grève illimitée avec occupation. La reprise du travail est votée le 9 juin à une courte majorité.

1968-1976, Deuxième mariage américain.

Fin 1970, Honeywell Informatic Système prend le contrôle de Bull Général Electric qui devient « Honeywell-Bull ». Pour la CGT, la seule solution pour assurer la pérennité des usines du groupe est la nationalisation.

En 1976, Troisième mariage américain. la Compagnie Internationale pour l'Informatique, CII fusionne avec Honeywell-Bull et devient « CII-Honeywell-Bull ».

Novembre 1991, les derniers feux.

En octobre, la direction annonce un plan de licenciements qui ferait passer les effectifs de 1 400 à 430 personnes. Abasourdie, la majorité des salariés perd tout espoir.

Le mercredi 6 novembre, le personnel juge la proposition patronale insuffisante et décide la grève et occupe le transformateur électrique central. L'occupation est levée le 21 novembre suite à l'accord qui prévoit une indemnité minimum de 100 000 francs à chaque licencié, les congés de reconversions rémunérés à un niveau proche des demandes syndicales. L'établissement passera de 1 400 à 430 salariés à la fin 1991, puis dépecé en petites unités.



Pour en savoir plus :
ihscgt90.wixsite.com





* Les 6 et 7 mai, affrontements entre étudiants et CRS à Paris.

* Le 10 mai, «le nettoyage» du Quartier Latin fait des centaines de blessés. La France est indignée.

* Le 11 mai, 1 000 manifestants à Belfort à l'appel de la CGT et de la CFDT.

* Le 13 mai, grève générale : 3 000 manifestants à Belfort.

* Le 18 mai, les cheminots entrent en grève illimitée.

* Du 21 au 22 mai, les grèves avec occupation s'étendent d'heure en heure à la plupart des usines, aux services publics, aux commerces, aux transports, aux banques, aux écoles, collèges, lycées.

* Le 27 mai, après deux jours de négociations, patronat et syndicats dressent le «constat de Grenelle». Dans la quasi-totalité des ateliers, les travailleurs consultés repoussent les conclusions de Grenelle, les considérant insuffisantes notamment sur la Sécurité sociale et les salaires.

* Le 27 mai, à Belfort, manifestation géante de 9 000 personnes.



Le travail reprend, usine par usine, entre le 4 et le 10 juin.

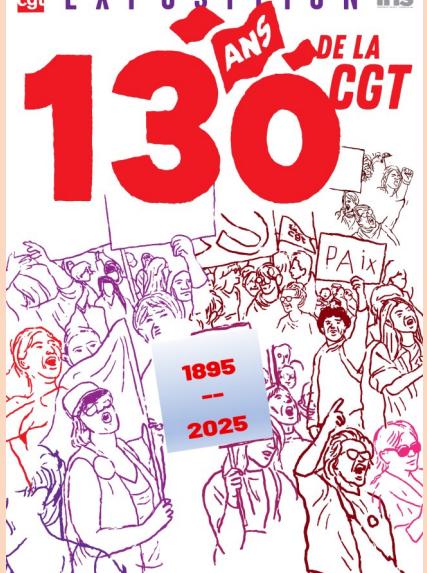
L'après-midi du 11 juin, si tôt informés de la répression à Sochaux (deux tués), les ouvriers et employés d'Alsthom et Bull quittent le travail et déferlent sur la préfecture de Belfort.



Pour en savoir plus : ihscgt90.wixsite.com

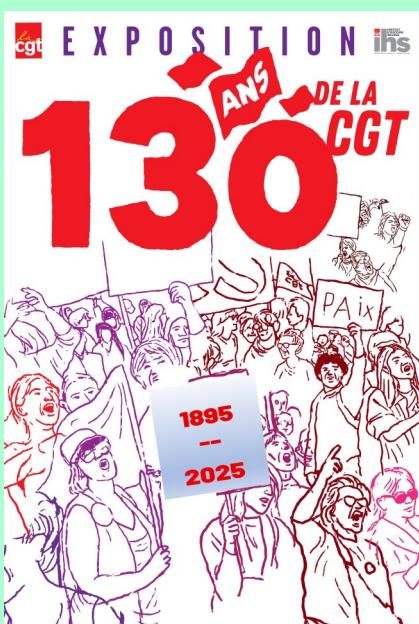
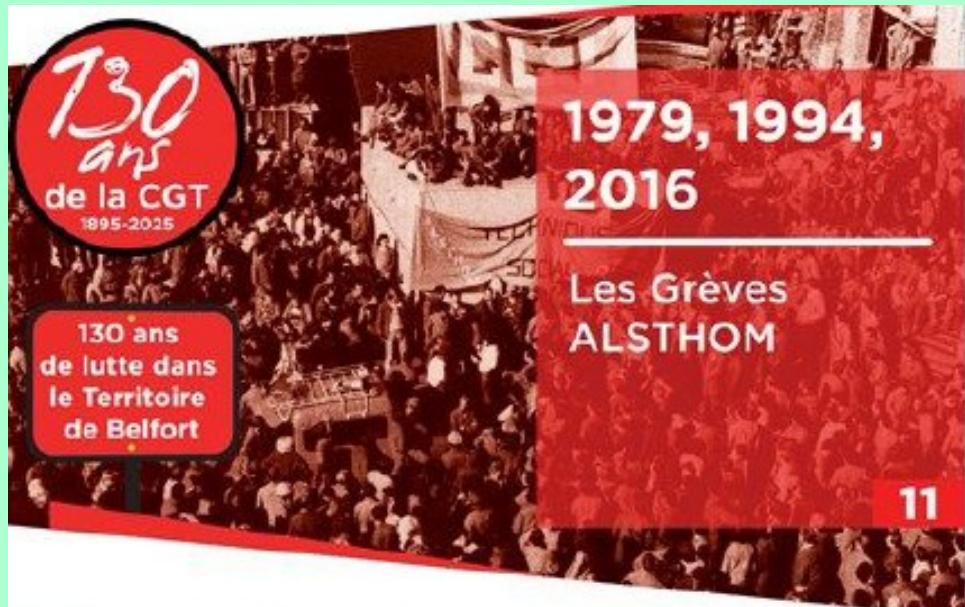
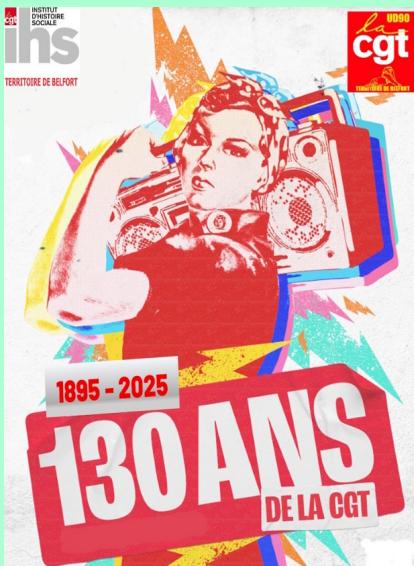


cgt EXPOSITION ihs



**130 ANS DE LUTTES,
130 ANS DE CONQUÈTES
SOCIALES!**





1979 : La grève du centenaire.

Pour marquer le centième anniversaire de l'usine, la direction générale organise pour le 28 septembre une journée « portes ouvertes » exceptionnelle destinée aux dirigeants d'industries et d'Etat venus du monde entier, mais elle dédaigne les revendications déposées par les Syndicats. C'est une véritable provocation.

La réponse est immédiate, le matin du 27 septembre, la quasi-totalité du personnel cesse le travail, l'occupation est décidée, les festivités du centenaire annulées.

L'occupation, plusieurs fois reconduite deux mois. Tout le département est solidaire, des manifestations monstres de plus de 10 000 personnes ont lieu.

La reprise du travail est votée le 25 novembre après que la direction ait cédé sur les salaires. Le 13^e mois, les congés d'ancienneté.



2016 : L'usine historique est sauvée !



En pleine campagne présidentielle, le 7 septembre 2016, le PDG Poupart Lafarge annonce la fermeture du site historique de Belfort qui emploie 500 personnes. La grève des salariés Alsthom avec toute la CGT s'organise.

Les autres organisations syndicales, les hommes et femmes politiques, n'ont pas d'autre choix que de choisir l'unité face à la mobilisation.

Des milliers de personnes défilent dans de nombreuses manifestations, avec notamment le 24 septembre 2016, opération « ville morte » suivie par la quasi-totalité des commerçants-tes et près de 5000 manifestants-tes. Un TGV est affrété spécialement pour aller manifester à Paris.

Face à la mobilisation, le 4 octobre 2016 après un mois de lutte et de négociations, un plan de sauvetage du site est signé.
Depuis l'usine embauche et se développe.

Le 26 octobre le mouvement s'étend aux ateliers et bureaux d'EGT à Belfort puis, à partir du 2 novembre à l'ensemble du site GEC-Alsthom. L'occupation est ponctuée de manifestations en ville : 2 500 participants le 8 novembre, 5 000 le 15 novembre et plus de 8 000 le 19.

Le 16 novembre, il n'y a que 38% des inscrits qui se prononcent pour la reprise lors d'un vote à bulletins secrets.

Le 22 novembre, 55% des exprimés acceptent les propositions du médiateur. Mais cette majorité est si faible que rien n'est décidé, l'usine reste bloquée jusqu'au 27. Et, si la « rentrée » se fait le 28, discussions et débrayages sporadiques perdurent encore pendant deux jours.

Principaux acquis : augmentation de 100F à 500F des bases, primes de 1 500F ou 2000F (suivant la filiale) et transformation de 175 CDD en CDI.



Pour en savoir plus :
ihscgt90.wixsite.com





Une idée issue des luttes

Dès le XIX^e siècle, les ouvriers réclament une protection face aux risques de la vie. En 1944, le Conseil National de la Résistance exige un système garantissant à tous les citoyens des moyens d'existence, géré par les intéressés eux-mêmes.

Ordonnance du 4 octobre 1945

« Il est nécessaire une organisation de Sécurité sociale destinée à garantir à tous les travailleurs et leurs familles, contre les risques de maladie, de vieillesse, d'invalidité et de décès. »

Rappelons qu'auparavant l'assemblée constituante provisoire de 1945 adapte le rapport sur la sécurité sociale par 194 voix, 1 voix contre et 84 abstentions. Ainsi naît l'ordonnance de la CFTC et devient révolutionnaire, permettant ainsi l'ordonnance du 4 octobre 1945.

Un chantier historique



- Ambroise Croizat, ministre du Travail et de la sécurité sociale (1945-47), fut auparavant secrétaire général de la FTM-CGT et député communiste, joua un rôle décisif en travaillant à la mise en application concrète de l'ordonnance de la sécurité sociale avec notamment l'adoption de quatre lois du 22 mai au 30 octobre 1945 qui couvrent les quatre risques (la maladie, la charge de nombreux enfants, la retraite, et les accidents de travail et les maladies professionnelles).
- En parallèle avec Pierre Laroque et l'appel de la CGT, près de 138 caisses voient le jour en six mois dont celle de Belfort, le 27 mai 1946.
- Les militants construisent, aménagent et assurent le fonctionnement quotidien malgré l'opposition forte du patronat, de la Mutualité, du MRP, de la CFTC.

Trois principes révolutionnaires

- Cotisation sociale :** financement prélevé sur la richesse produite
- Gestion démocratique :** assurés sociaux représentés dès le printemps 1947, indépendamment de l'Etat et du patronat.



De la solidarité ouvrière À LA SÉCURITÉ SOCIALE

12

• Solidarité : chacun contribue selon ses moyens, chacun reçoit selon ses besoins.

Ces principes font de la Sécurité sociale un service public universel, rompant avec la charité et l'assistance.

• Égalité • Universalité
• Unicité • Démocratie sociale

De la Résistance aux luttes contemporaines, la Sécurité sociale reste une conquête collective et toujours actuelle.

Les régimes spéciaux

Avant 1945, certaines professions (mineurs, cheminots, militaires) bénéficiaient déjà d'une protection.

Prévue pour disparaître, cette diversité de régimes s'est maintenue. Leur persistance illustre l'attachement des salariés à des droits protecteurs, malgré des critiques récurrentes.

Organisation unique et gestion par les travailleurs et travailleuses eux-mêmes. C'est insupportable pour le capital :

En 1967, les ordonnances Jeanneney scindent le régime général en trois branches (santé, vieillesse, famille) et mettent en place le paritarisme, (autant de sièges dans les conseils d'administration aux employeurs qu'aux salariés). En effet, en 1947, aux premières élections des administrateurs des caisses de sécurité sociale, les représentants des salariés sont largement majoritaires et la CGT obtient 59,2% des suffrages

Conformément aux propositions et aux engagements pris pendant la campagne présidentielle de 1981, François Mitterrand, une fois élu, rétablit les élections à la sécurité sociale. Elles auront lieu en 1983, le paritarisme est ainsi supprimé.

Il n'y a plus ensuite d'élections à la Sécurité sociale. Les mandats des élus de 1983 sont à plusieurs reprises prorogés jusqu'au plan Juppé en 1996 qui supprime les élections, rétablit le paritarisme et revient à la nomination des administrateurs.

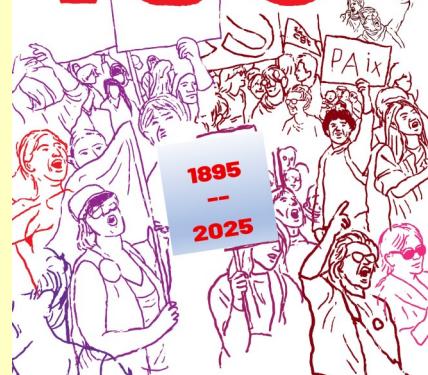


Pour en savoir plus : ihs.cgt90.wixsite.com



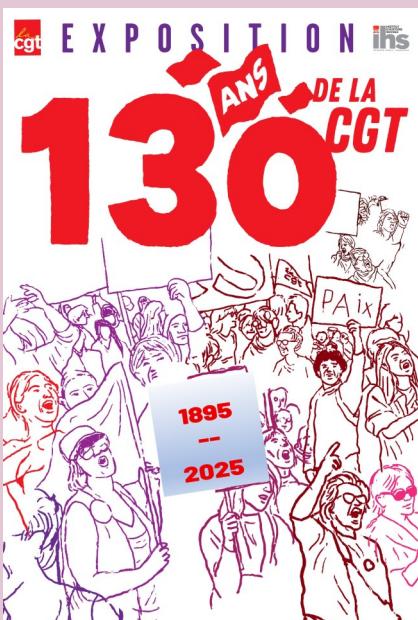
cgt EXPOSITION ihs

130 ANS DE LA CGT



130 ANS DE LUTTES,
130 ANS DE CONQUÈTES
SOCIALES!





Avant 1910 : la vieillesse dans la pauvreté

Jusqu'au début du XX^e siècle, la vieillesse rime avec pauvreté. Seules quelques caisses d'entreprise ou œuvres de charité offrent un secours limité. La loi de 1910 crée une première assurance vieillesse obligatoire, mais elle reste très insuffisante : peu d'ouvriers y ont accès et les pensions sont dérisoires.

1945 : la Sécurité sociale, une rupture historique

À la Libération, la création de la Sécurité sociale change tout avec les ordonnances du 4 et 19 octobre 1945 mise en application par Ambroise Croizat avec l'adoption de quatre lois du 22 mai au 30 octobre 1945 dont la retraite. Elle repose sur un principe fort : la solidarité entre générations. L'objectif est clair : permettre à chaque travailleuse et travailleur de bénéficier d'une retraite décente après une vie de labeur. Dans les années 1960-1970, la couverture s'élargit et les pensions progressent, traduisant un véritable progrès social.

Des luttes pour défendre la solidarité

La grande grève de 1953, puis celle de 1995 contre le plan Juppé, rappellent combien la retraite est au cœur des luttes sociales. Chaque tentative de remise en cause du système solidaire provoque de puissantes mobilisations. La retraite n'est pas seulement une question de chiffres : elle incarne un choix de société, celui de la dignité après le travail.

Les années 1990-2000 : le tournant libéral

La réforme Balladur de 1993 marque un changement profond : la durée de cotisation s'allonge, les pensions sont indexées sur les prix, et leur niveau relatif diminue. En 2003, 2010 puis 2023, les réformes successives repoussent encore l'âge de départ et allongent la durée de cotisation dans le privé et le public.

Aujourd'hui comme hier, le combat continue pour une retraite à taux plein dès 60 ans !

Les débats sur la pénibilité, l'égalité entre femmes et hommes ou le financement des retraites demeurent centraux. Pour la CGT (et d'autres), la retraite reste un pilier de justice sociale et a su démontrer que son financement était possible : elle reconnaît la valeur du travail accompli et garantit à chacune et chacun une véritable période de liberté après le travail dès 60 ans.

En effet, la CGT revendique en 2025 la retraite à 60 ans à taux plein pour toutes et tous avec un calcul de la pension sur les salaires des 6 derniers mois dans le public et en revenant aux 10 meilleures années dans le privé (au lieu de 25 années). La prise en compte des années d'étude, les périodes de maladie, de maternité, de RSA et de recherche d'emploi sont aussi une revendication centrale de la CGT ainsi que la prise en compte des départs anticipés pour les métiers pénibles, l'invalidité, l'incapacité, le handicap....



Pour en savoir plus :
ihscgt90.wixsite.com





Les origines

De Louis XI à la Révolution, les agents de l'État restent soumis à l'arbitraire. En 1884, la loi Waldeck-Rousseau autorise les syndicats, et la jurisprudence reconnaît progressivement le statut d'agent public. Si un premier statut général est édicté en 1941, sous Vichy, il nie les droits syndicaux, le droit de négociation, le droit de grève et exclut de la fonction publique, les juifs, les apatrides, les francs-maçons, les communistes.

Le statut général du 5 octobre 1946 pour les fonctionnaires d'Etat

Au lendemain de la Libération, la France veut refonder son appareil d'État sur des bases démocratiques. Sous l'impulsion du ministre communiste Maurice Thorez, le statut de 1946 abroge les textes de Vichy et reconnaît enfin le droit syndical, crée des organismes paritaires pour la gestion des carrières. La fédération générale des fonctionnaires CGT (qui deviendra ensuite UGFF) participe fortement aux négociations, alors que la fédération CGT des services publics (communaux, départementaux et hospitaliers...) qui est plus préoccupée par la vie chère, les salaires, la sécurité sociale... s'y implique moins.

Adopté à l'unanimité par les députés, le statut du 5 octobre 1946 devient un symbole du renouveau républicain : les fonctionnaires deviennent des serviteurs de l'intérêt général, protégés de l'arbitraire.

La loi du 28 avril 1952 crée le statut national des communaux

Six ans plus tard, la loi du 28 avril 1952 crée le statut national des communaux, unifiant enfin les situations des agents territoriaux. Ce texte renforce le principe de la carrière, le recrutement sur concours..... L'unité professionnelle s'affirme : les agents des communes et départements partagent désormais un cadre commun, bientôt étendu aux hospitaliers (1955).



Les luttes syndicales, notamment celles de la CGT, consolident la défense du service public en particulier contre le projet de loi cadre Bonnet de 1979 qui sous couvert de nouvelles libertés pour les communes met en cause les droits des agents.

1981-1985 : enfin, un statut vraiment général

Avec l'arrivée de la gauche au pouvoir et la décentralisation, la France adopte un statut de fonction publique à plusieurs versants : quatre lois encadrent désormais le fonctionnement de la fonction publique d'État, territoriale et hospitalière.

Porté par Anicet Le Pors et soutenu par la CGT, ce statut garantit des droits communs : égalité, mobilité, dialogue social, et reconnaissance du service rendu à la collectivité. La Cgt participera activement aux négociations avec notamment Thérèse Hirsberg (UGFF) et Alain Pouchol (fédération des services publics). C'est un tournant historique : la fonction publique devient un pilier de la démocratie sociale.

1986 à aujourd'hui : offensives et résistances

Les décennies suivantes voient se succéder les remises en cause. De la loi Galland de 1987 à la loi de 2019 de « transformation de la fonction publique » en passant par la loi El Khomri de 2016, la logique managériale et libérale tente d'affaiblir le statut.

Mais les mobilisations — comme celles de 1981, de La Seyne-sur-Mer en 1989 ou celles plus récentes de 2016 et de 2019 — rappellent l'hostilité des agents aux remises en cause du statut et la force de la solidarité.

Le statut, qui garantit l'égalité et la continuité du service public, parce qu'il protège les agents, protège les usagers. Il est la clé de voûte du service public.



Pour en savoir plus : ihscgt90.wixsite.com

